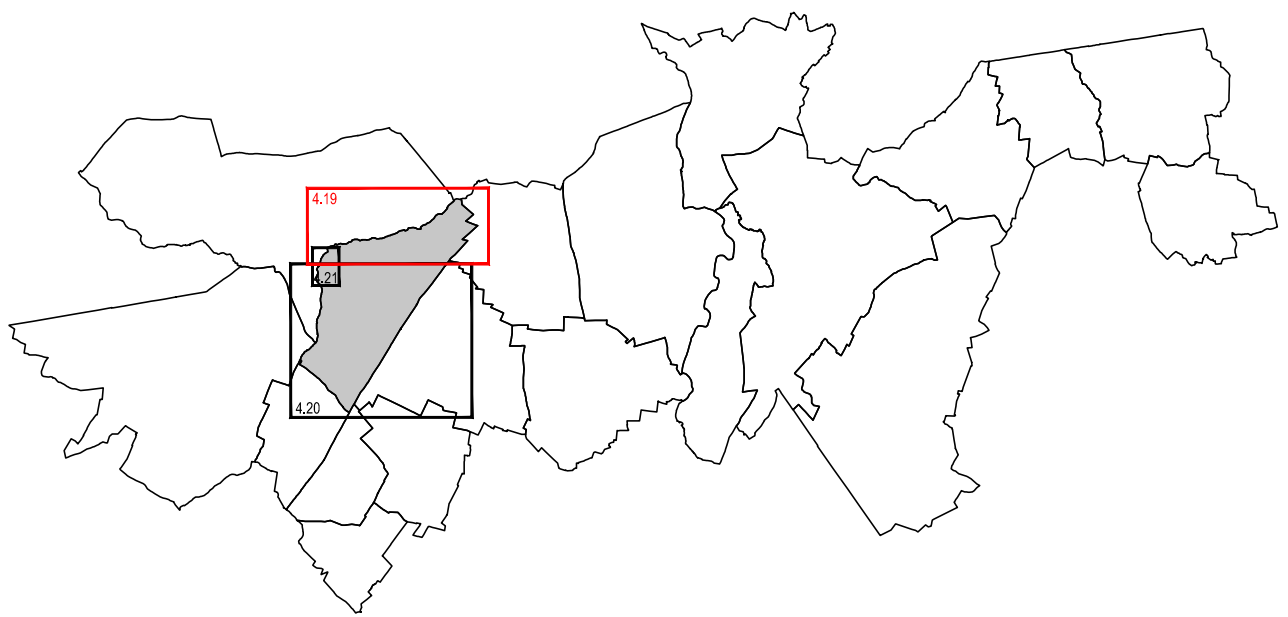
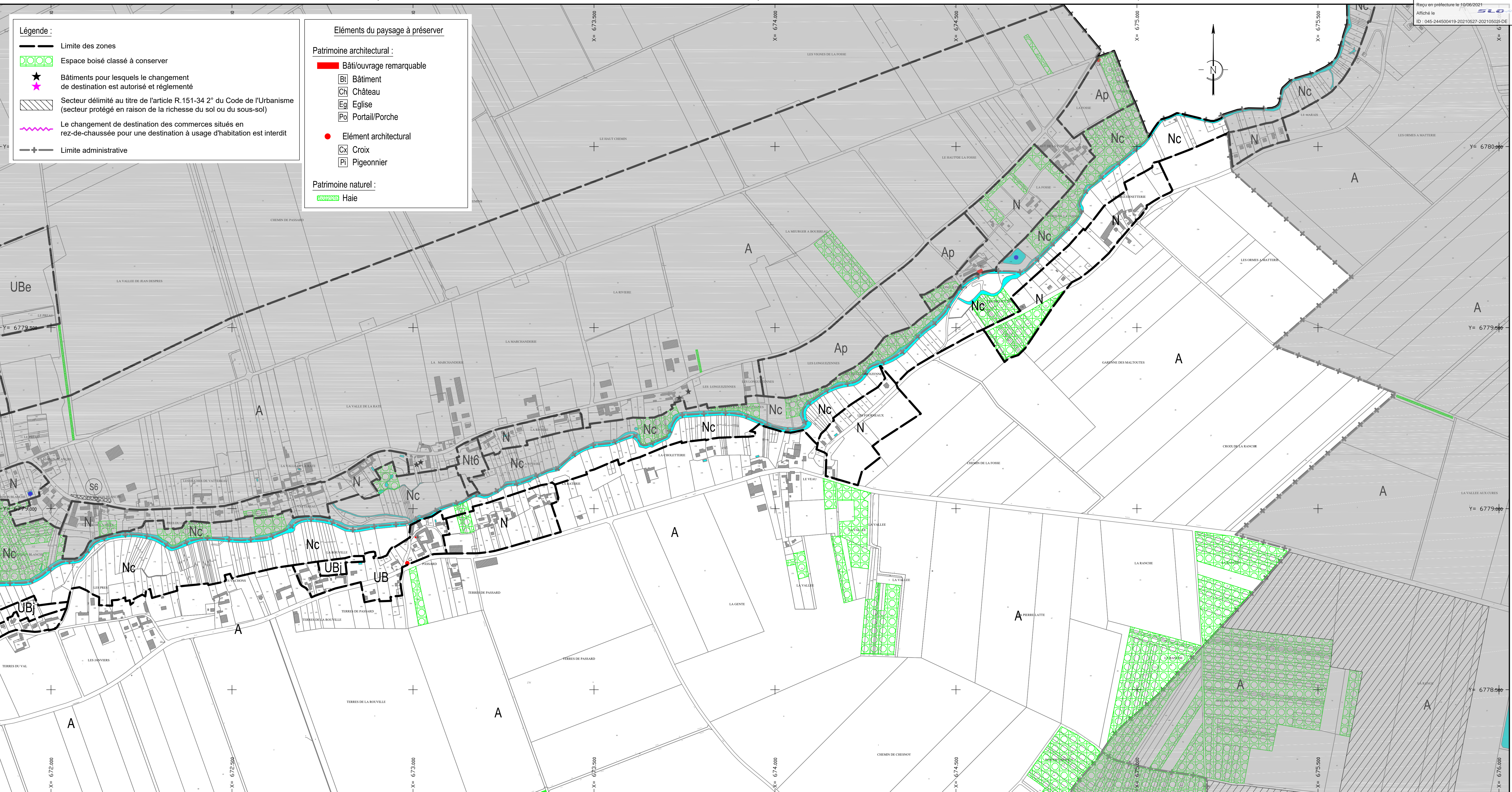


PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL



**PLAN DE ZONAGE**  
Courtempierre Nord  
Echelle : 1/5000

Objet	Arrêté le 27 mai 2021
Approuvé le	
Révisé le	
Modifié le	
Mis à jour le	



**Légende :**

- Limite des zones
- Espace boisé classé à conserver
- Bâtiments pour lesquels le changement de destination est autorisé et réglementé
- Secteur délimité au titre de l'article R.151-34 2° du Code de l'Urbanisme (secteur protégé en raison de la richesse du sol ou du sous-sol)
- Le changement de destination des commerces situés en rez-de-chaussée pour une destination à usage d'habitation est interdit
- Limite administrative

**Éléments du paysage à préserver**

**Patrimoine architectural :**

- Bâti/ouvrage remarquable
- Bâtiment
- Château
- Eglise
- Portail/Porche
- Élément architectural
- Croix
- Pigeonnier

**Patrimoine naturel :**

- Haie